

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des
soumissions - TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage , Phase III
Core 0A1 / Noyau 0A1
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Stations d'ancrage de MercuryGlobal	
Solicitation No. - N° de l'invitation W8474-14MG25/A	Date 2013-08-14
Client Reference No. - N° de référence du client W8474-14MG25	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$\$ST-006-26331	
File No. - N° de dossier 006st.W8474-14MG25	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2013-10-02	Time Zone Fuseau horaire Eastern Daylight Saving Time EDT
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Thorsley, Mark	Buyer Id - Id de l'acheteur 006st
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-1772 ()	FAX No. - N° de FAX (819) 997-2229
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: DEPARTMENT OF NATIONAL DEFENCE 101 COLONEL BY DRIVE OTTAWA Ontario K1A0K2 Canada	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Science Procurement Directorate/Direction de l'acquisition
de travaux scientifiques
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
11C1, Place du Portage
Gatineau, Québec K1A 0S5

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Stations d'ancrage et soutien en service pour Mercury Global

1. SOMMAIRE

Le projet Mercury Global fournira au ministère de la Défense nationale (MDN) un accès assuré à des communications mondiales à large bande par satellite robustes en vue de répondre aux besoins présents et futurs des Forces canadiennes (FC).

Le projet Mercury Global fournira aux FC un segment spatial de communications à large bande protégées, fiables et à grande disponibilité dans les bandes militaires X et Ka par l'entremise d'un protocole d'entente (PE) signé en janvier 2012 avec le Département de la défense des États-Unis et d'autres partenaires internationaux. Ce PE offre aux FC un accès immédiat à la constellation de satellites Wideband Global SATCOM (WGS) du Département de la défense des États-Unis.

Voici les besoins du Projet Mercury Global dans le cadre de la présente demande de proposition :

1. Livrer des stations d'ancrage de communications par satellite (SATCOM) dans les bandes militaires X et Ka ainsi que l'équipement connexe à trois (3) sites d'ancrage. Ces stations d'ancrage permettront d'assurer la connectivité de raccordement à l'infrastructure de gestion de l'information (IGI) du MDN à partir de théâtres partout dans le monde.

2. Livrer du soutien en service des SATCOM pour toutes les stations d'ancrage et tout l'équipement, compatible avec les opérations du MDN au Canada.

Le Canada prévoit établir deux (2) contrats distincts à la même organisation; un (1) contrat pour le segment conception et construction et un (1) contrat pour le segment soutien en service.

Le contrat subséquent sera d'une durée de tout au plus deux (2) ans suivant la date d'attribution du contrat pour les travaux du segment de conception et de construction.

Le contrat subséquent sera d'une durée de sept (7) ans à partir de la date d'attribution du contrat pour les travaux du segment du soutien en service, il sera assorti d'une option d'en prolonger la durée de deux (2) périodes optionnelles de cinq (5) ans chacune.

2. ACCORDS COMMERCIAUX

Ce besoin n'est pas assujéti aux ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) et n'est pas réservé aux entreprises autochtones en vertu du Programme des marchés réservés aux entreprises autochtones du gouvernement fédéral.

Le présent besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

3. RETOMBÉES INDUSTRIELLES ET RÉGIONALES

Ce besoin est assujéti à la Politique des retombées industrielles et régionales (RIR). Les détails de chaque exigence en matière de RIR sont traités dans la présente invitation à soumissionner.

4. EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ

L'entrepreneur retenu doit à tout moment pendant l'exécution du contrat, une cote de sécurité d'installation valide de niveau SECRET, ainsi qu'une cote de protection de production des documents

approuvée au niveau SECRET, délivrées par la Direction de la sécurité industrielle canadienne (DSIC) de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC).

Les membres du personnel de l'entrepreneur devant avoir accès à des renseignements ou à des biens CLASSIFIÉS, ou à des établissements de travail dont l'accès est réglementé, doivent être citoyens du Canada, de l'Australie, de la Belgique, du Danemark, du Luxembourg, des Pays-Bas, de la Nouvelle-Zélande et des États-Unis, et doivent TOUS détenir une cote de sécurité du personnel valable au niveau SECRET, délivrée ou approuvée par la DISC de TPSGC.

Pour de plus amples renseignements, consulter la Partie 6, Exigences relatives à la sécurité, exigences financières et autres exigences, et la Partie 7, Clauses du contrat subséquent - Conception et construction et la Partie *, Clause du contrat subséquent - Soutien en service. Les soumissionnaires devraient consulter le document " Exigences de sécurité dans les demandes de soumissions de TPSGC - Instructions pour les soumissionnaires " (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/app-acq/lc-pl/lc-pl-fra.html#a31>) sur le site Web Documents uniformisés d'approvisionnement ministériels.

Ce besoin est assujéti au Programme des marchandises contrôlées.

5. ENTENTE DE CONFIDENTIALITÉ

Afin de recevoir une copie de la trousse de l'invitation à soumissionner et de tous les documents connexes, les soumissionnaires doivent signer et transmettre l'entente de confidentialité à l'autorité contractante identifiée ci-dessous. Les soumissionnaires doivent identifier leur agent de sécurité, à qui la trousse de l'invitation à soumissionner sera envoyée.

6. FINANCEMENT MAXIMAL

Le financement maximal disponible pour le contrat de conception et de construction qui découlera de la demande de soumissions est de 60,000,000.00\$ (taxe sur les produits et services ou la taxe de vente harmonisée en sus, s'il y a lieu). Toute soumission dont la valeur est supérieure à cette somme sera jugée non recevable. Le fait de divulguer le financement maximal disponible n'engage aucunement le Canada à payer cette somme.

Ce financement maximal ne s'applique pas au segment du soutien en service.

7. VISITE FACULTATIVE DES LIEUX

Il est recommandé que le soumissionnaire ou un représentant de ce dernier visite les lieux d'exécution des travaux. Des dispositions ont été prises pour la visite des lieux d'exécution des travaux. Voici les détails sur les visites des lieux :

BFC Masstown, Nouvelle-Écosse, le 15 août 2013 à 8:00 HAA
BFC Esquimalt, Colombie-Britannique, le 19 août 2014, à 8:00 HAP
RDDC - Campus de Shirley's Bay, Ontario (*si demandé*)

Les soumissionnaires doivent avoir effectué une demande de permis de visite pour tous les participants afin d'être en mesure de visiter les emplacements précités. Les soumissionnaires sont responsables de leur propre demande de permis de visite par l'entremise des organisations appropriées. Une lettre d'invitation comprenant tous les renseignements pertinents sera transmise aux soumissionnaires.

Solicitation No. - N° de l'invitation

W8474-14MG25/A

Amd. No. - N° de la modif.

File No. - N° du dossier

006stW8474-14MG25

Buyer ID - Id de l'acheteur

006st

Client Ref. No. - N° de réf. du client

W8474-14MG25

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

Les soumissionnaires doivent communiquer avec l'autorité contractante au plus tard deux (2) jours ouvrables avant la visite prévue, pour confirmer leur présence et fournir le nom des personnes qui assisteront à la visite. Les soumissionnaires qui ne confirmeront pas leur participation et qui ne fourniront pas le nom des personnes qui participeront à la visite se verront refuser l'accès au site. On demandera aux soumissionnaires de signer une feuille de présence. Aucun autre rendez-vous ne sera accordé aux soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite ou qui n'enverront pas de représentant. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la visite pourront tout de même présenter une soumission. Toute précision ou tout changement à la demande de soumissions à la suite de la visite des lieux sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification.

8. MÉTHODE D'ÉVALUATION ET DE SÉLECTION

Les propositions seront évaluées par rapport aux critères obligatoires et cotés.

On recommandera l'attribution du contrat au soumissionnaire ayant présenté la proposition technique recevable ayant obtenu la note combinée la plus élevée su point de vue du mérite technique et du prix.

9. SURVEILLANT DE L'ÉQUITÉ

On avise les soumissionnaires que le Canada aura recours aux services d'un surveillant de l'équité tout au long du processus d'approvisionnement.

10. AUTORITÉ CONTRACTANTE

L'autorité contractante (ou le représentant délégué) est responsable de la gestion de la demande de propositions et de tout contrat subséquent. Afin d'assurer l'intégrité du processus concurrentiel, toutes les demandes de renseignements, et autres communications ayant trait à la demande de soumissions doivent être adressées uniquement à l'autorité contractante dont le nom est indiqué dans la demande soumissions.

Mark Thorsley
Chef d'équipe des approvisionnements
Direction générale des approvisionnements
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada

Téléphone : 819-956-1772
Télécopieur : 819-997-2229
Courriel : mark.thorsley@tpsgc-pwgsc.gc.ca

La demande de soumissions et les renseignements connexes sont disponibles aux soumissionnaires qui remplissent et soumettent l'Entente de confidentialité ci-dessous. La demande de soumissions comprend des documents qui contiennent des renseignements sujets aux restrictions sur la divulgation. La demande de soumissions a pour condition que les soumissionnaires signent une entente de confidentialité avant d'avoir accès aux renseignements dans le cadre de la demande de soumissions.

Entente de confidentialité

À : SA MAJESTÉ LA REINE DU CHEF DU CANADA (" CANADA "), REPRÉSENTÉE PAR LE MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE

La demande no W8474-14MG25/A contient des documents qui sont désignés RENSEIGNEMENTS SUR LE PROJET, PROTOCOLE D'ENTENTE DES WGS, puisqu'ils renferment des documents contenant des renseignements sujets aux restrictions sur la divulgation (renseignements confidentiels). Les renseignements confidentiels ne doivent pas être divulgués ou utilisés d'une autre façon que celle précisée ci-dessous:

1. Le soumissionnaire convient de ce qui suit:
 - A. Il ne doit pas, sans avoir obtenu au préalable l'autorisation écrite expresse de l'autorité contractante, divulguer les renseignements confidentiels à quiconque ne satisfait pas aux critères précisés dans le paragraphe 2 ci-dessous ;
 - B. Il ne doit pas faire de copies des renseignements confidentiels ni les utiliser autrement que pour la préparation d'une soumission en réponse à l'appel de soumission indiqué ci-dessus;
 - C. À la fin normale ou anticipée de la période d'appel d'offres, il doit remettre sans délai à l'autorité contractante les renseignements confidentiels, ainsi que toutes les versions préliminaires, les documents de travail et les notes (quels que soient leur forme et leurs supports) qui contiennent des renseignements ayant trait aux renseignements confidentiels.
2. Les renseignements confidentiels ne peuvent être divulgués conformément aux dispositions établies dans le Protocole d'entente sur le Système de télécommunications mondiales par satellite à large bande, qu'aux employés du soumissionnaire qui sont citoyens des pays énumérés ci-après : Canada, Belgique, Danemark, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande et les États-Unis d'Amérique.

-
3. Le soumissionnaire doit obliger tout sous-traitant proposé mentionné au point a) ci-dessus à signer une entente de confidentialité comportant les mêmes conditions que celles de la présente entente.
 4. Le soumissionnaire reconnaît et convient qu'il sera responsable de l'ensemble des réclamations, des pertes, des dommages-intérêts, des coûts ou des dépenses engagés ou subis par le Canada si le soumissionnaire ou toute personne à laquelle il divulgue les renseignements confidentiels ne se conforme pas aux présentes conditions.
 5. Rien dans la présente entente de confidentialité ne limite le droit du soumissionnaire de divulguer des renseignements dans la mesure où ceux-ci :
 - A. sont ou deviennent du domaine public sans que ce soit la faute du soumissionnaire ou du sous-traitant ;
 - B. sont des renseignements dont le soumissionnaire a obtenu connaissance auprès d'une source distincte du Canada, à l'exception d'une source qui, au su du soumissionnaire, est tenue de ne pas les divulguer en vertu de son obligation envers le Canada ;
 - C. sont produits indépendamment par le soumissionnaire;
 - D. sont divulgués en raison d'une exigence législative ou d'une ordonnance rendue par une cour de justice ou un autre tribunal compétent.

Nom du soumissionnaire

Signature de son représentant dûment autorisé

Date

La présente demande de soumissions est émise à l'appui de la participation du Canada au Protocole d'entente conclu entre le ministère de la Défense nationale du Canada, le ministère de la Défense du Danemark, le ministère de la Défense du Grand-Duché de Luxembourg, le ministère de la Défense du Royaume des Pays-Bas, la Force de défense de la Nouvelle-Zélande et le département de la Défense des États-Unis d'Amérique (les " participants au Protocole d'entente des WGS ") concernant la production, les opérations et le soutien conjoints du Système mondial

de télécommunications par satellite à large bande (PE WGS). En vertu des dispositions du PE WGS, l'information générée par les participants ne peut être communiquée à des tierces parties. On entend par tierce partie tout gouvernement autre qu'un participant au Protocole d'entente WGS et toute personne ou entité dans un pays participant au PE WGS qui n'est pas citoyen d'un pays participant au PE WGS (" tierce partie ").

Si un soumissionnaire identifie des employés qui ne sont pas citoyens de pays participants au PE WGS (ou de la Belgique), lesquels, de l'avis du soumissionnaire, auront besoin d'accéder aux Renseignements confidentiels pour que celui-ci puisse présenter une soumission, le soumissionnaire doit aviser l'autorité contractante qu'il souhaite faire approuver une demande de transfert provenant d'une tierce partie au pays duquel l'employé est citoyen.

Veillez prendre en note que le processus de demande de transfert provenant d'une tierce partie exige l'obtention du consentement du gouvernement des É.-U. concernant le transfert au pays visé. Le processus peut prendre trois (3) mois ou plus, et selon le pays visé, l'approbation du transfert ne sera peut-être pas accordée.